

UN LIBRARY

AUG 13 1979



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/33/518
S/12969 ✓
15 décembre 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-troisième session
Point 27 de l'ordre du jour
QUESTION DE NAMIBIE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-troisième année

Lettre datée du 15 décembre 1978 adressée au Secrétaire général par
le représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur, au nom des représentants permanents des cinq pays nordiques - Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède - de vous transmettre la déclaration ci-jointe sur la Namibie, publiée le 15 décembre 1978 par les gouvernements de ces cinq pays.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 27 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Suède
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Anders THUNBORG

ANNEXE

Déclaration sur la Namibie, publiée le 15 décembre 1978 par
les gouvernements des cinq pays nordiques

1. Les pays nordiques dénoncent catégoriquement les élections que l'Afrique du Sud a organisées unilatéralement à l'intérieur du territoire de la Namibie, au mépris de l'Organisation des Nations Unies et de l'opinion mondiale. Ils trouvent regrettable que les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies, les cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité, les pays africains et la South West Africa People's Organization (SWAPO) en vue de jeter les bases d'une transition pacifique et internationalement reconnue vers une Namibie indépendante, n'aient pas été jusqu'ici couronnés de succès.
2. Les pays nordiques exigent que l'Afrique du Sud, renonçant à faire obstruction, se conforme aux résolutions du Conseil de sécurité sur la Namibie. L'Afrique du Sud doit contribuer pleinement, sous la supervision et le contrôle de l'ONU, à l'organisation d'élections libres et démocratiques, auxquelles tous les partis politiques, y compris la SWAPO, puissent participer sur un pied d'égalité.
3. Les pays nordiques se réaffirment prêts à aider l'Organisation des Nations Unies dans cette tâche. Si l'Afrique du Sud continue à refuser de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies, il faudra que le Conseil de sécurité utilise tous les moyens nécessaires, conformément à la Charte, y compris des sanctions internationales efficaces, pour contraindre l'Afrique du Sud à accepter le plan des Nations Unies pour la Namibie. L'intensification des pressions internationales contre l'Afrique du Sud est la réaction logique au refus persistant de ce pays de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies.
